

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission n° 15

Postulat de Madame Anouck Saugy : « Grand-Pont et TIM – On va s’aimer ? »

Rapporteur :	M. Fabrice MOSCHENI (UDC)
Membres présents :	Yusuf KULMIYE (Socialiste) Yvan SALZMANN (rempl. Sarah NEUMANN, Socialiste) Paola RICHARD-DE PAOLIS (Socialiste) Anouck SAUGY (Libéral-Radical) Françoise PIRON (rempl. Jacques PERNET (Libéral-Radical) Matthieu DELACRETAZ (rempl. Henri KLUNGE, Libéral-Radical) Daniel CURNIER (Les Verts) Olivier THORENS (Les Verts) Karine ROCH (Les Verts) Virginie CAVALLI (Vert'libéraux)
Membres excusés :	Louis DANA (Socialiste) ; Johan PAIN (Ensemble à Gauche)
Représentants de la Municipalité et de l'Administration :	Mme Florence GERMOND , Municipale, Finance et Mobilité M. Patrick ETOURNAUD , Chef de Service Mobilité et aménagements des espaces publics
Notes de séance :	Mme Kelly HARRISON , Secrétaire de commissions ad hoc

Mardi 24 mai 2023, 16h30

Salle de conférence de la Direction, Place de Chauderon 9, 1^{er} étage

La commission susmentionnée débute par une brève présentation par Madame la postulante. L'objet du postulat consiste à demander que la Municipalité mène une nouvelle étude sur la structure du trafic au centre-ville, notamment sur l'axe Grand-Pont-Terreux ainsi que sur les types de déplacement effectués ; de partager les résultats de cette étude dans les meilleurs délais, si possible avant l'arrivée du tram T1 ; et enfin, de définir de manière précise la notion de trafic de transit à Lausanne.

Il est souligné que si l'étude est faite assez rapidement, notamment sur l'axe Grand-Pont-Terreux, cela permettra d'anticiper le report du TIM (transport individuel motorisé) sur d'autres axes, une fois le Grand-Pont fermé.

Dans le cadre de la discussion générale, les points suivants ont été abordés :

- Un commissaire s'inquiète du titre du postulat et demande à la postulante si ce dernier remet en question la fermeture du Grand-Pont. La postulante lui répond par la négative, le but du postulant étant véritablement d'anticiper les reports du trafic sur les autres axes.

Conseil communal de Lausanne

- Enfin, un certain nombre de commissaires appuient le besoin d'une nouvelle étude. Dans la mesure où les derniers chiffres datent de 2008, il apparaît qu'une étude plus récente permettra d'avoir une vision globale pour la suite et cela peu importe les convictions politiques de chacun.
- Madame la Municipalité confirme que l'étude de 2008 date un peu et soutient que les réflexions de la postulante vont dans le sens des travaux effectués par la Ville. Elle indique que des chiffres nouveaux existent en partie et souligne que c'est d'ailleurs un des éléments demandés par les commerçants dans le cadre des négociations sur le tram T1. Pour répondre à une question de l'un de commissaire, Madame la Municipale informe la commission qu'une partie de l'étude faite en 2008 avait été réalisée par un bureau spécialisé sur les questions de mobilité. Cette analyse avait permis de savoir combien de personnes transitaient dans la zone de Bel-Air en vélo, à pied, en bus ou en TIM. Sauf erreur, environ 10% de personnes se déplaçaient en voiture sur cet axe. Enfin, elle informe la commission que le monitoring des travaux réalisés sur le Grand-Pont dernièrement est en train d'être finalisé.
- Un commissaire s'interroge sur le périmètre de l'étude de 2008 ainsi que ses adjonctions faites en 2015. Il lui est répondu qu'à l'époque la Ville avait fait appel à un prestataire externe pour l'analyse et que le périmètre de l'étude comprenait un écran d'analyse orientée nord-sud sur cinq points du centre-ville (rue de Genève, rue des Terreaux, place du Nord, avenue de la Gare, avenue Jules-Gonin). Dans le cadre du monitoring demandé par les commerçants, le périmètre n'a pas encore été défini et l'expert sera choisi d'entente entre les parties.
- Plusieurs commissaires soulignent le besoin de trouver le meilleur équilibre possible entre l'accessibilité du centre, la vitesse des transports publics mais aussi les échanges avec les communes voisines.
- Pour finir et répondre aux dernières questions, Madame la Municipale confirme qu'il est important de définir la notion de trafic de transit. Concernant la question de l'accessibilité, elle souligne les visions partagées sur cette question. Enfin, elle indique que depuis ces quinze dernières années, grâce aux programmes d'agglomération, la planification globale, qui va au-delà des frontières communales, s'est fortement développée. Les subventions fédérales peuvent être obtenues en déposant des programmes cohérents, avec une planification globale, peu importe le mode de transport. S'agissant de la gestion des TIM, Madame la Municipale souligne qu'il est important de trouver un juste équilibre entre l'accessibilité au centre et les demandes des habitants de réduire le volume du trafic devant leur porte.

La parole n'étant plus demandée, le président propose de voter le renvoi du postulat à la Municipalité.

Les résultats du vote sont les suivants :

OUI : 11 voix NON : 0 voix ABS. : 0 voix

A l'unanimité la commission accepte le renvoi du postulat à la Municipalité.

Le président remercie ses collègues. La séance est levée. Il est 17h15.

Lausanne, le 10 novembre 2023

Fabrice Moscheni
Rapporteur